



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-738 RELATIF AUX NUISANCES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2024, le projet de règlement numéro 2024-738 relatif aux nuisances.

Le but de ce règlement est de ne plus être astreint à la clause 5.6 du règlement actuel numéro 715 relatif aux nuisances.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 7 août 2024.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 7 août 2024, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 août 2024.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et greffière-trésorière